

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Vendredi 17 Février 2017**

OL/AB  
2017-107

L'an deux mil dix sept, le vendredi dix sept février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 10 février 2017, et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Cardon, Maire ; M. Zivacco, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoints ; M. Revert, Mme Blassel, M. Auger, M. Thomasson, M. Guilet, Mme Duchange, M. Armanet, Mme Thimon, M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme de Gaetano (pouvoir à Mme Cordier), M. Moustardier (pouvoir à M. Briard), Mme Grosjean, Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille), Mme Chavagné, M. Dubois, Mme Schemla, M. Plattier (pouvoir à M. Luquet).

Le Conseil Municipal désigne M. Revert comme secrétaire de séance.

.....

**Le Conseil Municipal,**  
**après en avoir délibéré :**

- **Procède au débat d'orientation budgétaire. Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2017 sur la base du rapport d'orientation budgétaire**  
Votent contre : M. Luquet + pouvoir de M. Plattier  
S'abstiennent : M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Octroie une avance de subvention à l'association « Festival International du Film Culte »**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'association « Centre Nautique de Trouville-Hennequeville ».**  
**Annule et remplace la délibération du 2 Décembre 2016.**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'association « Compagnie PMVV le Grain de Sable »**  
**Annule et remplace la délibération du 2 Décembre 2016.**  
Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Octroie une subvention compensatoire à l'association « Trouville Olympique Natation »**  
*Annule et remplace la délibération du 2 Décembre 2016.*  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie une subvention compensatoire à l'association « USEP des Ecoles de Trouville-sur-Mer »**  
*Annule et remplace la délibération du 2 Décembre 2016.*  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017 du Conseil Régional de Normandie, du Conseil Départemental du Calvados et d'autres organismes pour les travaux de restructuration et extension du préau de l'école René Coty en salle de motricité (1<sup>ère</sup> tranche)**  
*Annule et remplace la délibération du 2 Décembre 2016.*  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie des subventions pour la stérilisation des œufs de goélands argentés**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve le projet de convention de partenariat à objectif sportif entre la Ville de Trouville-sur-Mer, la Ville de Deauville et l'Association Sportive de Trouville-Deauville (ASTD) pour la période du 28 Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois années**  
 Ne prend pas part au vote : M. Auger  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Fixe le complément des tarifs municipaux pour l'année 2017 – Budget principal de la Ville – produits assujettis à la TVA -**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise l'affectation des crédits scolaires – Année 2017 -**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.

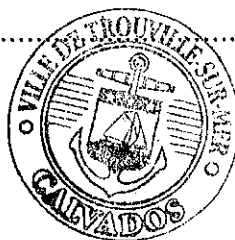
- **Décide d'attribuer aux établissements scolaires une participation aux actions pédagogiques – Année 2017 -**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve l'acquisition de l'immeuble cadastré AB 258 sis à Trouville-sur-Mer, Quai Albert 1<sup>er</sup> (ex bâtiment de la DDTM)**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille)  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la cession du bien cadastré section AB 262 et AB 293 sis à Trouville-sur-Mer, Quai Albert 1<sup>er</sup> (ex local de la Police Municipale)**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille)  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la cession du bien cadastré section AD 108 sis à Trouville-sur-Mer, 58 Rue Guillaume le Conquérant (Maison des Associations)**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille)  
 S'abstiennent : M. Cervoni, Mme Guillon, M. Lehot  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Approuve, à compter du 31 août 2017, la résiliation du bail emphytéotique du 20 octobre 1981 et ses trois avenants, établi entre la Ville de Trouville-sur-Mer et la SEMINOR dans le cadre de la réalisation d'une résidence pour personnes âgées**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille)  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Approuve le projet de donation avec charges de la Chapelle Notre-Dame de Pitié située à Trouville-sur-Mer, 34 rue de la Chapelle**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais (pouvoir à M. Quenouille)  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

- **Autorise la signature avec la SARL LUDIK PRESTATIONS, titulaire du lot élasto-trampolines, d'un avenant n°1 portant la surface sous-concédée de 100 à 140 m<sup>2</sup> afin d'installer deux élasto-trampolines supplémentaires**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la reconduction de la convention de partenariat relative au développement des ressources numériques entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Conseil Départemental du Calvados**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve la signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Trouville-sur-Mer et la librairie « La Petite Marchande de Prose »**  
Ne prend pas part au vote : M. Briard  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Approuve le projet de convention de partenariat entre la Ville de Trouville-sur-Mer et l'association des Amis du Musée de Trouville et du Passé Régional pour l'année 2017**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve le projet de convention entre la Ville de Trouville-sur-Mer et Madame Claudine MARTIN-OLIVIER pour l'élaboration de l'exposition « Olivier O. Olivier »**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve les modifications intervenues dans la désignation des représentants de la CCI Seine Estuaire au sein du Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer**  
Délibération adoptée à l'unanimité.

**Affaires diverses :**

- **Prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières – Année 2016**
- **Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal pour la passation des marchés inférieurs à un certain seuil**
- **Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal – *Domaine foncier***
- **Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal – *Révision des loyers***

.....  
**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**



**LE MAIRE**

  
**Christian CARDON**

**Affiché le :** ..23..Fevrier..2017

**Retiré le :** .....

**Mis en ligne le :** ..23..Fevrier..2017